DANS LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

La précarité financière des organismes s'accentue

VALÉRIE **LEGAULT**
vlegault@canadafrancais.com

Le milieu communautaire le dit et le répète: son sous-financement chronique met à mal bien des organismes. Ceux du Haut-Richelieu n'y font pas exception, avec un roulement de personnel et une surcharge de travail élevés.

Une quinzaine d'entre eux ont profité de la campagne «Engagez-vous pour le communautaire» pour déposer leurs revendications au bureau du député de Saint-Jean, Dave Turcotte.

Selon la Corporation de développement communautaire (CDC) Haut-Richelieu–Rouville, la précarité des organismes s'est accentuée depuis les mesures d'austérité libérale mises en place par le gouvernement de Philippe Couillard. «Le réseau de la santé réfère de plus en plus de cas sans savoir si les organismes peuvent répondre à leurs besoins, observe Nathalie Grenier, directrice générale de la CDC. Les personnes sont mal dirigées et il y a des choses qui tombent entre deux chaises.»

Les organismes répondent donc à plus de demandes. Pour régler une partie du problème, le réseau de la santé signe des ententes avec eux qui incluent un volet financier.

(Photo gracieuseté)

Marilou Fuller, Orane Hautain et Suzie Belleville (Chemin d'API), Thérèse Fortier, France Robert et Brigitte Béchemin (Comité chômage), Esther Prince et Lina Giroux (Centre de femmes), Jean Thouin (Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Montérégie), Dany Cardinal (Santé mentale Québec), Guyane Marcoux (Société Alzheimer), Michel Dextradeur et Diane Saint-Germain (Santé mentale Québec), Nathalie Grenier (Corporation de développement communautaire), Virginie Bluteau, Frédérique Létourneau et Marie-Pier Lebel (Centre de femmes) ont rencontré Alexandre Girard-Duchaine au bureau du député Dave Turcotte pour réclamer plus de financement.

DOMMAGE

Ces accords se multiplient, mais s'avèrent une arme à double tranchant. «Les organismes doivent uniquement répondre à ça. La personne devient platement un client. La notion de vie associative disparaît. C'est dommage, car ça défait ce pourquoi l'organisme existe», avertit Nathalie Grenier.

À son dernier budget, le gouvernement provincial a annoncé 25 M$ d'ici 2022 pour les organismes en santé et services sociaux de la province. La Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M) évalue pour sa part à 30 M$ les besoins uniquement pour la région qu'elle représente.

Seulement 20% des organismes de la Montérégie ont profité des crédits supplémentaires de 1,2 M$. La grande majorité n'a rien reçu, déplore la TROC-M. La Table ajoute que l'indexation de 0,7% du programme provincial de Soutien aux organismes communautaires appauvrit un grand nombre d'organismes.

ROULEMENT DE PERSONNEL

Il y a tellement d'arrérages que ce qui est proposé va seulement boucher quelques trous, fait remarquer Nathalie Grenier, de la Corporation de développement communautaire. «Il y a des jeunes qui ont le goût de se lancer dans le milieu communautaire, mais ils ne restent pas. C'est trop demandant et les salaires ne suivent pas, pointe-t-elle du doigt.

Au début du mois de février, la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie a lancé une offensive où le premier ministre du Québec est directement interpellé. «M. Couillard, les travailleuses du communautaire sont-elles des travailleuses de seconde classe?», demande-t-elle.

C'est en plein comment se sent Nathalie Grenier. «On travaille dans le préventif, alors qu'il se fait surtout du curatif. On dirait qu'on est sur la voie de service», déplore-t-elle.

Le gouvernement gagnerait à y investir davantage, réclame la TROC-M. Les organismes communautaires offrent des services complémentaires à ceux offerts dans le réseau public. Ils permettent en plus de freiner la croissance des dépenses en santé et services sociaux, souligne-t-elle.